



Nos formations initiales

Vous pouvez verser :

Au lycée Professionnel Beaumont

Nos CAPS Professionnels :

CAP MAC Maçon Apprentis en 2 ^{de} année	CAP MA Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et Agencement	CAP PSR Production et Service en Restaurations	CAP ATMC Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif
--	--	---	---

Nos BACS Professionnels :

BAC MEI Maintenance des Equipements Industriels	BAC TMA Technicien Menuisier Agenceur	BAC TCB Technicien Constructeur Bois	BAC GATL Gestion Administration Transport Logistique	BAC ASSP Accompagnement, Soins et Services à la Personne "option structure"
--	---	--	---	--

ET/OU

Au lycée Technologique Beaumont

Nos BACS Technologiques :

BAC STI2D Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable	BAC STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
--	---

Nos BTS :

BTS SAM Support à l'Action Managériale	BTS MCO Management Commercial Opérationnel	BTS CRSA Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques
---	--	--

Contact Lycée Beaumont
10 rue du Lycée - 35600 REDON

☎ 02 99 72 37 37
✉ ce.0350022j@ac-rennes.fr
f www.facebook.com/lyceedesmetiersbeaumont
http://beaumont-redon.fr

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

A pour objet de faire participer les employeurs au financement des formations technologiques et professionnelles. Elle permet de financer des investissements et du fonctionnement pédagogique.



Par chèque à l'ordre du Lycée Beaumont ou par virement

RIB ÉTABLISSEMENTS

RIB LYC PRO
Dom : TPRENNES

10071 35000 00001005355 75
IBAN : FR76 1007 1350 0000
0010 0535 575
BIC : TRPUFRP1

RIB LYC TECHNO
Dom : TPRENNES

10071 35000 0001005354 78
IBAN : FR76 1007 1350 0000
0010 0535 478
BIC : TRPUFRP1



Taxe d'apprentissage 2021



cit  scolaire
Beaumont
acad mie
Rennes
Education
nationale
Minist re de l'Education
Nationale

QUALYC E

lyc e des M tiers
Services,
industrie et habitat

CITÉ SCOLAIRE BEAUMONT

Par votre contribution financière sous forme de taxe d'apprentissage,

vous nous permettez d'assurer aux jeunes une formation de qualité, et de favoriser l'équipement de nos plates-formes technologiques et professionnelles.



**Au titre du solde de la taxe
HORS QUOTA 13%**

Vous pouvez verser à l'établissement de formation initiale de votre choix.

Au titre le solde de 13 % de la taxe due est destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, afin notamment de favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage.



Métiers du bâtiment



Maintenance Industrielle



Gestion Administration



Tertiaire



Services à la personne
et en collectivité



Sciences et technologies
industrielles

LE LYCÉE DES MÉTIERS BEAUMONT EN CHIFFRES

- **342 élèves au Lycée Professionnel**
- **152 élèves au Lycée Technologique**
- **129 étudiants en BTS**

**1000 Conventions de stage en
2019/2020**



La taxe Une nécessité pour nous

la taxe nous permet :

- de financer le renouvellement et l'entretien de nos équipements,
- d'investir dans des nouvelles technologies,
- de mettre en place des actions de prévention en matière de sécurité au travail.

Nos projets 2020 :

- Réaménagement de l'atelier Bois
- Amélioration des vestiaires,
- Acquisition d'une machine à découpe laser, d'une table aspirante,
- Développement des formations Sécurité Santé au Travail pour tous les élèves
- ...

**Soutenez nos
formations initiales
professionnelles ou
technologiques !**